



Communiqué de presse

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE PRIX DE TRANSFERT ET L'EVALUATION EN DOUANE BRUXELLES, 22 - 23 MAI 2007

Bruxelles, le 21 mai 2007. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) organisent la deuxième conférence internationale sur le prix de transfert et l'évaluation en douane*. Cette manifestation, qui rassemblera des spécialistes de ce domaine complexe, se tiendra les 22 et 23 mai 2007 au siège de l'OMD à Bruxelles (Belgique).

Les entreprises multinationales utilisent le "prix de transfert" afin d'établir le prix et les conditions applicables au transfert de marchandises, de services et d'actifs entre filiales relevant de juridictions fiscales différentes. Ces transactions au sein d'entreprises multinationales représenteraient aujourd'hui un tiers des échanges mondiaux. Le développement de ces échanges internationaux résultant de la globalisation de l'économie pose le problème de leur traitement fiscal et douanier.

Avec l'intensification des contrôles fiscaux et douaniers et l'augmentation des redressements, la question du prix de transfert est devenue l'enjeu crucial des entreprises en matière de fiscalité. Les entreprises, afin de pouvoir justifier leurs positions aux autorités fiscales, doivent prendre en compte les approches spécifiques des différentes autorités de ces pays, notamment pour ce qui relève des éléments constitutifs du prix.

Une démarche de clarification a été lancée par l'OMD et l'OCDE au travers de l'organisation de débats ouverts au secteur privé. L'objectif est d'identifier les points convergents et de travailler à un rapprochement entre fiscalité directe et indirecte en matière d'évaluation des transactions entre parties liées, ainsi que les domaines dans lesquels la coordination pourrait être renforcée entre spécialistes de la douane et de la fiscalité.

« Du fait de l'importance croissante du prix de transfert dans les transactions commerciales internationales, il est impératif que secteur public et secteur privé s'efforcent, ensemble, d'analyser les problèmes et de trouver des avancées et des solutions afin de sécuriser et faciliter le commerce mondial. L'impact sera positif sur les économies nationales et sur le développement économique et social et le bien-être des nations du monde entier » a déclaré Michel Danet, Secrétaire général de l'OMD.

Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Thelma Askey, a ajouté : *« L'existence de deux systèmes de régulations et, dans de nombreux pays, de deux entités administratives différentes pour traiter des impôts directs et des droits de douane, peut être un obstacle au commerce transfrontalier et un facteur d'augmentation des coûts. Ce problème a été soulevé à plusieurs occasions par le secteur privé. En organisant cette deuxième conférence, l'OMD et l'OCDE veulent stimuler le développement d'efforts coordonnés au niveau mondial entre secteur privé, gouvernements, experts fiscaux et administrations douanières ».*

Les représentants des médias sont bienvenus à cette conférence. Les inscriptions se font par courriel à communication@wcoomd.org.

En savoir plus:

communication@wcoomd.org www.wcoomd.org	ctp@oecd.org www.oecd.org
--	--

*Renseignements et inscription en ligne à l'adresse : <http://events.wcoomd.org>